

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00056 Numéro SIREN : 502 529 118 Nom ou dénomination : HEMA INVESTISSEMENTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2024 sous le numéro de dépôt 2753

Désignation de l'entreprise **SARL HEMA INVESTISSEMENTS**Néant ☐Adresse de l'entreprise **LES BRUGES**

07200 UCEL

Numéro SIRET * **5 0 2 5 2 9 1 1 8 0 0 0 1 5**

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

RENOUVELLEMENT

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	73 174	012	73 174		
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	1 981	030	1 981		
	Immobilisations financières * (1)	040	1 025 020	042	1 025 020	489 020	
Total I (5)		044	1 100 175	048	1 098 194	562 194	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	253 800	070	253 800	217 800	
	Autres * (3)	072	4 303	074	4 303	5 364	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	120 589	086	120 589	196 228	
	Charges constatées d'avance *	092	373	094	373	8 883	
Total II		096	379 065	098	379 065	428 275	
Total général (I+II)		110	1 479 240	112	1 477 259	990 469	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 038 000	502 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		34 831	26 007		
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		220 962	153 302		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		38 308	176 484		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		1 332 101	857 793		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		600	540		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	70 000	172	144 558	132 136	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		145 158	132 676		
	Total général (I + II + III)	180		1 477 259	990 469		
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	536 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	2 297	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 102, Section
A bis du Code Général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL HEMA INVESTISSEMENTS**

Exercice N clos le

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

13 1 1 2 2 0 2 3

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
	13	1 1 2 2 0 2 3	3 1 1 2 2 0 2 2	
Ventes de marchandises *	209	210		
Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }	215	214		
	217	218	338 000	308 000
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
Production immobilisée *		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230		0
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	338 000	308 000
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
Variation de stock (marchandises) *		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	2 742	1 562
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	1 626	1 555
Rémunérations du personnel *		250	160 000	160 000
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	128 220	86 336
Dotations aux amortissements *		254		
Dotations aux provisions		256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262	1	
	260			
Total des charges d'exploitation (II)		264	292 589	249 453
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	45 411	58 547
Produits financiers (III)		280		129 948
Produits exceptionnels (IV)		290		
Charges financières (V)		294		
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300		
	348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	7 103	12 011
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	38 308	176 484
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	38 308
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	7 103	
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
Investissements outre-mer	344			
Zones de développement prioritaire (44. septidécies)		993		
Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
Créance due au report en arrière du déficit	346			
Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)		138		
Bassins urbains à dynamiser-HUID (art. 44 sexdecies)		992		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1	352	45 411	354
	Déficit col. 2			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	370	45 411	372
	Déficit col. 2			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SARL HEMA INVESTISSEMENTS

LES BRUGES

07200 UCEL

ANNEXES FISCALES

ALPHAGEC

640 Route Cave Cooperative

CS 80039

07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON

0475878021

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATES D'AVANCE			373.00
31/12/2023 OE CCA URSSAF VF 2023	373.00		
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR			240 000.00
31/12/2023 OE FAE AIM	240 000.00		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES			600.00
31/12/2023 OE FNP CRA 2023		600.00	
42860000 Autres charges sociales à paye			29 958.00
31/12/2023 OE REGUL URSSAF VF		25.00	
31/12/2023 OE REGUL URSSAF MPF 2023		8 637.00	
31/12/2023 OE SWISS LIFE VF		15 102.00	
31/12/2023 OE SWISS LIFE MPF		6 194.00	

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SARL HEMA INVESTISSEMENTS

Numéro SIRET du principal établissement

50252911800015

Code APE

7010Z

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice**A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun**

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	45 411
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B . Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € (*) ou 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k		42 500

l	III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	2 911
m	IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

(*) Le plafond du bénéfice taxable au taux de 15 % est de 42 500 € au lieu de 38 120 € pour les exercices clos à compter du 31/12/2022.

HEMA INVESTISSEMENTS
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 038 000 euros
Siège social : UCEL (07200) - Les Bruges
502 529 118 R.C.S. AUBENAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MAI 2024

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 38 307,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	38 307,85 euros
A la réserve légale	1 915,39 euros

Solde	36 392,46 euros
<i>Un prélèvement sur les réserves</i>	
- sur le compte « Autres réserves »	13 607,54 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	50 000,00 euros
A titre de dividendes aux associés	50 000,00 euros
Soit 4,82 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué **à compter de ce jour**.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés aux gérants majoritaires.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces

VF

sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mai 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME

LA COGÉRANCE

Marie-Pierre FARGIER

Vincent FARGIER

